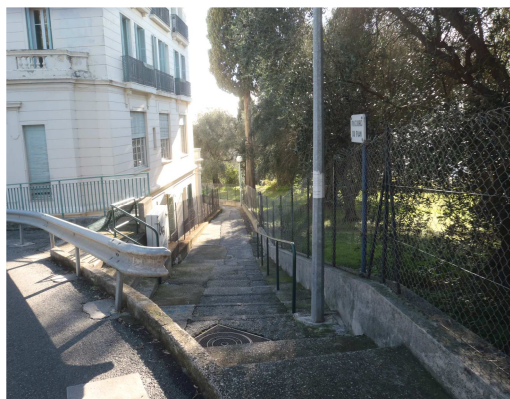


Le Raccourci du Pian va-t-il disparaître avec le 5 étoiles?



A Garavan, le raccourci du Pian relie l'avenue Blasco Ibanez à l'avenue Porte de France.

Ce chemin, désigné par CR 32 sur le cadastre, borde la parcelle AT 217 (10 719 m²) sur une longueur de 95 m, parcelle où devrait se faire le futur hôtel 5 étoiles de Garavan



Dans sa partie haute, le chemin longe le parc du Pian avec une très belle vue sur la mer et le vieux port.

Cette vue sera cachée aux promeneurs si l'hôtel est construit.



Après être passé sous la voie ferrée on aperçoit la mer tout au bout du chemin.

Le chemin est alors rétréci. A certains endroits il ne mesure plus qu'un mètre vingt alors qu'il devrait dépasser les deux mètres de large. La palissade qui le borde à l'ouest est prête à s'effondrer.

Le chemin est mal entretenu. Des ronces qui proviennent de la parcelle municipale AT 217, gênent le passage qui ne sera bientôt plus praticable.

L'arrivée avenue Porte de France est étroite et laide

Non entretenu, le chemin du Peyronnet a été accaparé par un promoteur, en sera-t-il de même pour celui-ci ?

La procédure engagée contre le permis de construire au Tribunal administratif est toujours en cours. L'avocat de l'ASPONA viens d'ailleurs, de déposer un nouveau mémoire.

Antenne-relais de téléphonie mobile

A Roquebrune, les riverains ont découvert sur le chemin piétonnier de Menton qui mène à l'ancien village, un panneau annonçant la construction d'une antenne relai. L'affichage en question n'était pas visible du chemin. Il a été apposé six jours avant le délai de recours fixé au 16 janvier 2013.

L'antenne prévue mesure 10 m dans une zone où l'habitat ne doit pas en dépasser 7m. L'ASPONA reste attentive au développement de ce dossier et aidera ses adhérents en cas d'atteinte à l'environnement.

Parc Naturel Départemental

A Roquebrune Cap Martin, un Parc Naturel Départemental sera aménagé par le Conseil Général sur le site du Cros de Casté.

Le panorama est grandiose à partir de ce belvédère qui embrasse la côte depuis la Principauté de Monaco jusqu'à l'Italie. Au nord, il remonte le cours de la Roya et de la Bévéra jusqu'aux contreforts alpins. La proximité des Alpes et de la Méditerranée entraîne une biodiversité remarquable.

Site du CG 06

Projet d'un parking aux Sablettes.



Dans le secteur sauvegardé de Menton, au pied de la vieille ville, la Mairie, la CARF et le Conseil Général prévoient la création d'un parking souterrain d'un peu plus de 430 places.

Une enquête publique s'est déroulée du 19 novembre au 20 décembre pour un transfert de gestion lié à un changement d'affectation du domaine public maritime de l'Etat, sur la commune de Menton. Le document était peu compréhensible et le contenu en a été en partie modifié 20 jours après le début de l'enquête.

Le parking devrait s'étendre sous l'actuel parking ainsi que devant les arcades occupées par des bars. L'actuel parking n'est saturé que pendant les trois mois d'été. La photo ci-contre montre sa faible occupation le reste de l'année.

Nous avons rencontré M le Commissaire enquêteur et nous lui avons remis une lettre de 3 pages visible sur le site de l'ASPONA, lettre que nous avons également communiquée à Monsieur le Préfet et Madame la Ministre de l'environnement.



Le document http://aspona.free.fr/actions/parking_sablettes/Parking%20des%20Sablettes_analyse.pdf conclut :

- Au vu du stationnement actuel (en dehors des 3 mois d'été où il est payant) sur le parking des Sablettes un tel ouvrage ne s'impose pas à cet endroit.
- Sur bien des points le dossier est imprécis et devrait être complété.
- La construction et la mise en service de ce parking entraîneront une pollution dans ce quartier
- Il n'y a pas de simulation de l'impact sur l'espace sauvegardé de la vieille ville.

Pour toutes ces raisons, le transfert de gestion demandé dans l'enquête n'est pas, pour le moment justifié

Le rapport d'enquête est consultable en mairie, ou peut vous être communiqué sur demande. Pour le moment le projet est freiné par une procédure. Si le projet est relancé il faudra une nouvelle enquête publique. L'ASPONA sera alors très vigilante.

Mouillages forains à Cabbé

Le 16 octobre 2012, nous avons adressé un courrier à Madame la Ministre de l'Environnement avec copie à Monsieur le Maire de Roquebrune Cap Martin, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le député Maire de Menton président de Natura 2000 Cap Martin.

Nous demandons une protection des herbiers de posidonies et de la réserve marine devant la présence croissante de grosses unités marines à proximité du rivage. Nous demandons entre autres, l'installation d'ancrages fixes comme il se fait dans certaines zones sensibles.

Tous nous ont répondu, voir le site de l'ASPONA, mais les réponses ne semblent pas suivies de décisions. Nous allons donc relancer de nouveau notre appel pour que des mesures soient prises avant l'été prochain.

Plus d'information sur http://aspona.free.fr/actions/bateau_plage/index.htm